
Appel à manifestation d'intérêt 2016 « Transformation pédagogique et numérique » : phase 2

| |
|------------------|
| ID de la réponse |
| 226 |

Thème

| |
|---|
| Thématique |
| Thème 1 : Dynamisation des communautés d'acteurs pour mieux enseigner et faire apprendre [T1] |

Titre

| |
|---|
| Titre court |
| Fabrique Pédagogique |
| Titre du dossier |
| Mise en place d'une FABRIQUE PEDAGOGIQUE (FP) |

Porteur

| |
|---|
| Etablissement porteur, UNT |
| ComUE d'Aquitaine |
| Responsable du projet - maître d'ouvrage |
| Nom : |
| Nadal |
| Prénom : |
| Emmanuel |
| Adresse mél : |
| e.nadal@sciencespobordeaux.fr; anais.mure@cuea.fr |

| |
|--|
| Membres de l'équipe |
| Représentants des établissements parties prenantes du Pôle Transformation des Pratiques Pédagogiques de la Commission Numérique de la COMUE Aquitaine : - Bordeaux Sciences Agro - Bordeaux INP - Sciences Po Bordeaux - Université de Pau et des Pays de l'Adour - Université Bordeaux Montaigne Et - Université de La Rochelle (ULR) VP numérique de la ComUE VP numérique de l'Université de La Rochelle Chargée de mission ComUE |

| |
|----------------------------------|
| Date de lancement prévisionnelle |
| 17/10/2016 |

| |
|--|
| Date de fin prévisionnelle (<i>Date limite 31 décembre 2018</i>) |
| 31/12/2018 |

Description du projet

Résumé précis et explicite du projet : finalités, objectifs, résultats attendus [10 lignes maximum]

La Fabrique Pédagogique (FP) désigne un pôle de ressources et un réseau d'acteurs impliqués dans le renouveau pédagogique de l'ESR aquitain. Les compétences attendues dans le milieu professionnel ont changé, et, le rapport au savoir évoluant, il devient maintenant nécessaire de transformer les pratiques pédagogiques et les modalités de formations. Le rôle de la FP est d'offrir un cadre propice aux initiatives et de soutenir la dynamique collective afin d'accompagner le changement.

La FP rassemble des établissements membres de la ComUE d'Aquitaine ainsi que l'ULR et travaille principalement sur deux axes pour soutenir la transformation pédagogique et numérique des établissements d'enseignement supérieur du territoire. L'animation du réseau d'acteurs de la transformation pédagogique, comprenant des actions de sensibilisation auprès des décideurs et des différents services concernés par ces dynamiques (patrimoine, informatique, formation initiale et continue), de coordination d'initiatives communes, la diffusion de retours d'expériences et la montée en compétences des services d'appui à l'enseignement, ainsi que l'observation, l'analyse et la diffusion de la transformation des pratiques pédagogiques, et notamment par la refonte des formations en approche-programme, l'appropriation des nouveaux espaces physiques d'apprentissage, le développement de formations hybrides ou à distance, co-construites entre plusieurs établissements (par exemple : UE « apprendre à apprendre » pilotée par l'UPPA, ou UE « From digital natives to digital learners » proposée par l'UBM). L'ensemble des actions visées par ce projet contribuera aux réflexions et aux réalisations menées aux niveaux local, national et international.

La Fabrique pédagogique s'inscrit ainsi pleinement dans l'objectif d'accompagnement à la transformation pédagogique numérique proposé par le Conseil National du Numérique (CNNum) à travers notamment la création de Maisons pédagogiques au sein des ComUE, facilitant le partage des pratiques entre enseignants, chercheurs et personnels de soutien (TICE, SUP...) positionnés au sein des établissements partenaires.

Contexte et/ou place et intérêt de l'initiative au regard de ce qui existe déjà (lien avec le contrat de site et/ou d'établissement actuel ou en cours, dans une logique d'aménagement numérique et pédagogique du territoire. Expliciter la complémentarité de ce projet avec d'éventuelles actions antérieures [10 lignes maximum]

La mise en réseau facilitée par la Fabrique pédagogique a pour mission de renforcer les actions mises en place sur le territoire en réponse aux orientations stratégiques exprimées dans la Stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StranES – Axe stratégique 4 : soutenir la transformation pédagogique), le Schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI – Levier 6 : Accompagner le développement de l'offre numérique et de service, et favoriser l'innovation pédagogique) et au niveau de la ComUE Aquitaine, particulièrement dans le contexte d'un élargissement souhaité de la ComUE à des établissements de la Nouvelle Aquitaine, comme l'Université de La Rochelle.

Une dynamique collective existante a d'ores et déjà permis d'élaborer un projet CPER commun autour de la consolidation des infrastructures et des services numériques permettant d'appuyer un troisième volet consacré à la rénovation d'espaces physiques d'apprentissage innovants. L'IdEx, présent sur le site bordelais, propose des décharges d'enseignement pour faciliter la rénovation pédagogique de cours et de programmes. Un projet de refonte des formations de l'établissement dans une approche-programme est soutenu par l'ULR. Enfin, l'accompagnement à la transformation des pratiques pédagogiques bénéficie de la dynamique collective initiée avec le projet APUN (Accompagnement à la Pédagogie Universitaire et Numérique - soutenu par la région Aquitaine) réunissant aujourd'hui 5 établissements autour d'un catalogue commun d'ateliers de formation destinés aux enseignants, de dispositifs d'accompagnement des nouveaux enseignants, et de journées d'études thématiques.

Toutes ces initiatives témoignent d'une part de la structuration et de la consolidation au sein des établissements d'équipes dédiées à l'accompagnement en pédagogie universitaire (SUP, TICE, etc.), mais également d'une volonté fortement ancrée au niveau du site de coopérer et de mutualiser les ressources disponibles, d'articuler les actions réalisées en proximité avec une dynamique de site élargi.

Objectifs (dimension transformante du projet, liens avec la réussite des étudiants, les pratiques pédagogiques, les actions numériques). Préciser en quoi le projet est susceptible d'agir efficacement sur la transformation des pratiques pédagogiques (y compris documentaires) ou sur la construction d'un écosystème numérique, et d'engager une véritable dynamique d'entraînement auprès d'autres acteurs internes et externes à l'établissement. [10 lignes maximum]

L'objectif premier est de renforcer et d'appuyer la coordination de cette communauté d'acteurs en facilitant les échanges inter-établissements par différentes modalités complémentaires : partage d'une veille techno-pédagogique, co-design de projets communs, diffusion de retours d'expériences, formation des acteurs - enseignants, ingénieurs pédagogiques et décideurs -, journées d'études. Par cette dynamique collaborative, il s'agit de contribuer au montage de projets collectifs tout en valorisant les actions menées : présentations lors de colloques, publications dans des revues de pédagogie universitaire [ex. RITPU], incitation de candidatures PEPS, partage des méthodologies, etc.).

Le second objectif est de promouvoir les démarches de recherche-action permettant de mieux connaître l'impact des expérimentations menées et faciliter leur essaimage. Cet axe recherche-action portera principalement, dans une première phase, sur les processus de mises en œuvre de l'approche programme et sur les espaces physiques d'apprentissage, par l'analyse de l'appropriation de ces espaces, formels et informels. La mise en valeur des savoir-faire des établissements par la Fabrique constituera un facteur d'accélération de la transformation des pratiques pédagogiques par la diffusion des meilleures pratiques entre les établissements et par une veille permettant d'initier et de coordonner des projets collectifs. Ces démarches seront notamment conduites en lien avec des partenaires nationaux et internationaux (ex. réseau ORPHEE, Chaire de leadership en enseignement sur la pédagogie de l'enseignement supérieur de l'université Laval, réseau des Learning Lab Network, réseau PENSERA, équipes de recherche de l'UPPA, UBM ou ULR...).

Les missions de la Fabrique Pédagogique s'articulent ainsi autour de l'innovation, de la diffusion et de la valorisation (la FP mettra en place en place d'un prix d'excellence en pédagogie universitaire à l'échelle du territoire), et visent à faire du site une référence nationale à visibilité internationale, en facilitant également les échanges et coopérations avec des structures de pédagogie universitaire hors périmètres ComUE, aux niveaux national et international.

Modalités de réalisation du projet (phasage, tâches, calendrier) [30 lignes maximum]

Pilotage

La FP est pilotée par un Conseil de la Fabrique Pédagogique, émanation du Pôle de Transformation des Pratiques Pédagogiques de la ComUE. Il est constitué d'un ou plusieurs représentant-e(s) de établissements partenaires du projet. Le conseil définit et priorise un catalogue de projets validés collectivement, dont la réalisation fait l'objet de jalons et d'un suivi régulier. Si nécessaire, des arbitrages complémentaires, pourront être sollicités auprès de la Commission Numérique et du Conseil des membres de la ComUE (comme l'affectation des emplois). Le Conseil se réunit 4 fois par an pour assurer le suivi des projets, décider d'engager de nouveaux projets, ou, le cas échéant, arrêter certains projets.

Seront priorités les projets présentant des intérêts communautaires (l'ULR étant incluse dans le périmètre), un fort potentiel de diffusion entre les établissements du site (et au-delà) ainsi que des innovations de rupture autour de thématiques spécifiques (prévention du décrochage, accessibilité des ressources aux publics empêchés, approche-programme, etc.). Les transferts de projets élaborés au sein d'un établissement vers un ou plusieurs établissements du site sont également éligibles, de même que la mise en place de « démonstrateurs » ayant vocation par exemple à valoriser de nouveaux Espaces physiques d'apprentissage réalisés notamment dans le cadre du CPER ou à mutualiser des méthodologies pour la mise en place d'une approche programme.

Organisation RH

Dès 2016, trois ETP de site mis à disposition par la ComUE et un ETP mis à disposition par l'ULR seront dédiés au soutien des équipes de terrain dans la coordination et la réalisation des projets en agissant en complémentarité des ressources en place. La Fabrique Pédagogique a vocation à fonctionner comme une instance de coordination et de mise en réseau, et non comme une structure superposée aux équipes existantes au sein des établissements. Elle vise à articuler le local et le global dans la perspective d'une amélioration des pratiques pédagogiques à l'échelle territoriale.

La ComUE assurera la gestion administrative des emplois de site, dont le profilage sera élaboré et discuté au sein du Pôle pédagogie et de la Commission numérique. Les personnels recrutés par la ComUE seront localisés au niveau des établissements sur décision du conseil des membres sur des critères de couverture territoriale et en fonction du potentiel existant. Un temps de rencontre hebdomadaire sera organisé pour garantir la meilleure cohésion d'action et favoriser la mise en commun des retours d'expérience. Ces personnels seront également intégrés dans le Pôle pédagogie de la Commission numérique qui se réunit tous les mois.

Cette organisation vise à assurer pour la Fabrique Pédagogique la souplesse et la réactivité nécessaires à la réalisation des projets susceptibles d'évoluer au fil des années pour répondre aux besoins émergents de la communauté d'établissements, des enseignants et des étudiants. L'une des missions sera la priorisation des actions complétée par le suivi, l'analyse et le partage des pratiques.

De la rigueur dans le suivi des projets, de l'exigence du partage de retours d'expériences, de la diffusion de documents réalisés (cartographies, guides,...) et des échanges réguliers entre les différents acteurs dépendra le potentiel de rayonnement des actions auprès de l'ensemble des acteurs (enseignants, ingénieurs et conseillers pédagogiques, décideurs).

La FP pourra éventuellement être renforcée en personnels dans le courant de l'année 2017 en fonction de l'avancement des projets et des ressources disponibles. La finalité est la mise en place d'une structure collaborative de soutien et d'appui à la transformation des pratiques pédagogiques à l'ère numérique.

Les trois premiers mois (d'octobre à décembre 2016), les finalités et les principes de fonctionnement seront co-construits pour que la FP soit effective au premier janvier 2017. Cela se traduira par l'élaboration et la signature d'une convention inter-établissements fixant le fonctionnement de la FP.

Les recrutements des trois ETP gérés par la ComUE sont prévus d'ici la fin de l'année 2016. L'Université de La Rochelle déterminera dans le même temps le profilage et les missions de l'ETP de la cellule @ctice mis à disposition.

Exemples d'actions engagées au sein de la Fabrique

Parmi les actions menées au sein de la Fabrique, pourraient être envisagées dans un premier temps (liste non exhaustive, car devant être définies d'ici fin décembre 2016 par l'ensemble des partenaires – la planification indicative de ces actions est précisée dans le calendrier en pj) :

- Des actions de coordination et d'animation du réseau d'acteurs mobilisés au niveau du site :

- Appui à la coordination de projets inter-établissements (par ex. CPER numérique EPA, Appels à projet Région, UE pluridisciplinaires développées en inter-U, en formation hybride ou à distance). Il s'agit ici de développer un pôle d'assistance à gestion de projets, permettant d'assurer une veille sur les Appels à projets et les projets émergents au sein des établissements susceptibles d'être mutualisés, de coordonner les réponses des établissements et d'organiser la conduite des projets initiés ou déjà engagés.

- Événements récurrents (type « journée d'étude » et/ou retour d'expériences) de sensibilisation sur les problématiques de la transformation pédagogique propice à la création d'une communauté de praticiens intra et inter-établissements, selon une périodicité trimestrielle.

- Valorisation de retours d'expériences : aide à la rédaction d'articles pour le site SupNumérique, réalisation de capsules vidéo et tutoriels à usage communautaire, diffusion d'une veille intégrant les réalisations aquitaines, incitation et accompagnement à la candidature pour des appels à projets, appels à manifestation d'intérêt, prix en enseignement (PEP'S), etc.

- Organisation annuelle d'une manifestation d'ampleur au niveau du site.

- Des actions visant la montée en compétence des acteurs :

- Montée en compétences des enseignants et des équipes de soutien en pédagogie universitaire et numérique (appui à la

coordination de l'initiative APUN, élaboration de programmes spécifiques du type Université d'été en pédagogie universitaire, etc.).

- Renforcement de l'intégration des équipes SUP et TICE des établissements aux réseaux professionnels nationaux et internationaux concernant le conseil pédagogique : AIPU, BSQF, ANSTIA (Pedagolab),...

- Accompagnement des décideurs à la conduite du changement par l'organisation de séminaires thématiques impliquant les responsables des grands domaines impactés par la transformation pédagogique numérique (formation initiale et continue, patrimoine, documentation, insertion professionnelle, RI...).

- Des actions de recherche et de valorisation :

- Constitution de groupes de travail thématiques pour les ingénieurs pédagogiques impliqués dans la FP (approche-programme, espaces physiques d'apprentissage, etc.).

- Études d'impact sur la transformation des pratiques liée à l'approche-programme et aux nouveaux espaces d'apprentissage (impact pédagogique sur la réussite, impact économique, impact en termes d'attractivité pour les formations et/ou les établissements).

Résultats attendus (descriptif précis – par exemple : public cible, nature et volume horaire de la production, ressources produites, guide d'accompagnement, logiciel pour les modèles économiques, cartographies, démonstrateurs) et livrables (dont contributions et ressources à déposer sur sup-numerique.gouv.fr) [20 lignes maximum]

Par ce projet communautaire ce sont trois ETP de site et un ETP mis à disposition par l'ULR qui contribueront à l'initiation et à la réalisation de nouveaux projets ainsi qu'à l'instauration d'une plus forte synergie entre les équipes constituées au sein des établissements. Des objectifs quantitatifs pertinents (en pourcentage d'accroissement ou en accroissement net) devront être définis pour les démonstrateurs, les formations hybrides ou passées entièrement à distance, les formations s'appuyant sur plusieurs établissements du site, les innovations permettant d'optimiser la gestion du multi-site, les formations ouvertes à l'international, etc.

L'animation d'événements réguliers rassemblant les différents acteurs, autour d'une thématique axée sur le numérique et/ou la pédagogie permettrait de définir des relations plus informelles, pouvant mener à de nouvelles collaborations. Ces événements prendront différentes formes : rencontres mensuelles entre FP et services TICE/SUP des établissements, journées d'études et de retours d'expériences trimestrielles impliquant enseignants et ingénieurs pédagogiques, séminaire thématique semestriel explorant l'impact des transformations pédagogiques sur les grandes fonctions des établissements de l'ESR (formation initiale et continue, patrimoine, documentation, insertion professionnelle, RI, etc.).

L'axe recherche-action donnera lieu à l'organisation de colloques (1/an) permettant de diffuser et discuter avec un cercle élargi d'acteurs les résultats des recherches engagées. Les deux thématiques principales identifiées pour le démarrage de la FP permettraient ainsi d'engager des échanges autour de l'approche-programme entre acteurs de la gouvernance des établissements, responsables de formations, enseignants et étudiants, et, autour des espaces physiques d'apprentissage, entre acteurs de l'enseignement supérieur (enseignants, étudiants, ingénieurs pédagogiques...) et professionnels de l'aménagement des EPA.

Les premiers livrables attendus seront des cartographies des espaces, des ressources et des compétences ; des typologies des Espaces d'apprentissage en Aquitaine et des scénarios pédagogiques possibles dans ces espaces ; des guides d'accompagnement, la diffusion d'une veille collaborative.

L'approche programme constituera un autre axe fort de réflexion, débouchant sur un ensemble de préconisations, pouvant prendre la forme d'un vade-mecum facilitant la mise en œuvre de cette démarche au sein des établissements.

Les réalisations les plus abouties seront déposées sur sup-numerique.gouv.fr. À cela s'ajouteront les réunions thématiques d'animation de la FP et des manifestations de plus grande envergure visant à faire connaître la dynamique du site [colloque annuel en pédagogie universitaire, relance d'une université d'été internationale en pédagogie universitaire en association avec des partenaires « historiques » du site bordelais (Université Laval à Québec)].

Acteurs impliqués / partenaires (rôles et nature de leur(s) engagement(s) : financement, compétences, etc.) [10 lignes maximum]

Les membres de la ComUE d'Aquitaine, l'ULR, ainsi que l'équipe de direction de la ComUE, ont convenu d'attribuer des emplois de site à des initiatives communautaires en matière de transformation numérique et pédagogique.

Parallèlement à la Fabrique Pédagogique, un projet d'Usine Numérique est en cours d'élaboration, destiné à accroître la capacité des établissements à mener collectivement des projets relevant des infrastructures et du SI. À terme, la Fabrique pédagogique et l'Usine numérique ont vocation à travailler en synergie, par exemple pour le développement et déploiement de plateformes ou de briques applicatives spécifiques dédiées à la pédagogie (par exemple : outil de réservation et de contrôle d'accès aux Espaces physiques d'apprentissage rénovés).

Sur deux années, les moyens dévolus au projet de FP par la ComUE et l'ULR représentent environ 320 k€ de masse salariale. Ce projet s'inscrit en outre dans un écosystème large, venant aussi en complément de l'initiative Accompagnement à la Pédagogie Universitaire et Numérique (APUN) co-financée par le Conseil Régional à hauteur de 65 k€, et d'une enveloppe CPER dédiée aux nouveaux espaces d'apprentissage pour un montant d'environ 3,6 M€ (dont 2,639 M€ sont attribués par la Région Nouvelle Aquitaine et par l'État).

Budget (dont cofinancement obligatoire à hauteur de 50 % minimum, préciser le statut des co- financements: en cours de demande, obtenu). Préciser la pertinence du financement au regard des objectifs visés. [20 lignes maximum]

Budget sollicité au titre de l'AMI : 70 k€ sur 2 ans

Ce budget vise principalement à consolider le fonctionnement de la Fabrique pédagogique dans sa phase de lancement, à faciliter les échanges entre sites distants et à organiser les différentes manifestations liées à la mise en œuvre de la FP, l'essentiel de la masse salariale et des investissements étant pris en charge par la COMUE, l'ULR et les établissements qui mobiliseront leurs équipes internes pour travailler en synergie avec la FP.

Budget annuel

Animation/Coordination

▫ Missions opérationnelles (déplacements entre sites, réunions du réseau,...) 8 k€

▫ Communication 2 k€

Montée en compétences des acteurs

▫ Organisation de séminaires thématiques (3/ans) 6 k€

▫ Organisation d'une manifestation annuelle d'ampleur (colloque) 6 k€

▫ Missions d'études exploratoires et de benchmarking 8 k€

Recherche et valorisation

▫ Outils de veille documentaire (Abonnements, inscriptions à des réseaux...) 1 k€

▫ Acquisition de matériel pour expérimentation 4 k€

Budget acquis : 385 k€ sur 2 ans

- Personnels :

▫ Emplois de site de la ComUE - 3 ETP : 120 k€/an

▫ Emploi de l'ULR - 1 ETP : 40 k€/an

- Renforcement à l'action en cours APUN - Accompagnement en Pédagogie Universitaire et Numérique - 2015-2018 - financement attribué par le Conseil Régional d'Aquitaine : 65 k€

Indicateurs d'atteinte des objectifs (quantitatifs, qualitatifs) à court et moyen termes [15 lignes maximum]

Indicateurs de mise en place de la FP :

- constitution du réseau : nombre de participants, fréquence des échanges à l'intérieur du réseau et à l'extérieur ;

- volume des productions communes (impliquant deux établissements au moins) ;

- indicateur de consultation de la veille collaborative ;

- évolution du catalogue-projets (réponses aux appels à projet, prise en charge de projets émergents,...)

- enquête qualitative sur l'évolution de la perception des services de soutien à l'enseignement (SUP et TICE)

- nombre d'enseignants « leaders » engagés dans les projets de la FP

- nombre de modules de formation co-construits entre établissements

Indicateurs long terme :

- impact sur les formations (multi-site, internationalisation, modules partagés, formations partagées, innovations pédagogiques, ...)

- impact des transformations pédagogiques sur l'apprentissage

- appropriation des espaces physiques d'apprentissage nouveaux ou rénovés par les enseignants et étudiants

- mise en commun des données d'appropriation des nouveaux espaces physiques d'apprentissage (fréquentation, types d'usages,...) et enquête complémentaire potentielle par l'ORPEA

- visibilité des structures d'établissement (nombre de projets nationaux ou internationaux),

- sollicitations externes pour présentation des réalisations

Dispositif de suivi et d'évaluation du projet (modalités de recueil et d'analyse des résultats, organisme et acteurs impliqués,) [15 lignes maximum]

La ComUE, dans sa mission de coordination prend en charge le suivi des réalisations de la FP.

Les indicateurs font l'objet d'un suivi et d'une validation par le Conseil de la FP et un rapport d'activité annuel est présenté devant la commission du numérique de la ComUE puis devant le conseil des membres de la ComUE Aquitaine. Toutefois les deux premières années d'existence de la FP doivent faire l'objet d'une attention particulière avec un bilan présenté à mi-parcours devant la commission du numérique.

Outre les équipes SUP/TICE des établissements, qui collaboreront de manière régulière avec la Fabrique pédagogique (suivi récurrent des projets de long terme – CPER, Appel à projet Région,... –, temps d'échange mensuel,...), d'autres acteurs sont susceptibles d'être mobilisés, notamment sur les axes de recherche identifiés comme prioritaires. Sont ainsi d'ores et déjà identifiés : le laboratoire MICA pour l'UBM – Médiations, informations, communication, arts –, les laboratoires LIUPPA et MEPS pour l'UPPA – Laboratoire informatique de l'UPPA | Mouvement, équilibre, performance, santé –, ou bien encore le laboratoire L3i de l'ULR – Laboratoire informatique, image, interaction –, qui a notamment développé une plateforme orientée « services » intégrant des fonctions de médiation entre les acteurs tels que les concepteurs, formateurs, apprenants, observateurs et évaluateurs, durant tout le cycle d'une formation.

Des universités partenaires en pointe sur les questions de pédagogie universitaire, telle l'université Laval à Québec – Chaire de leadership en enseignement sur la pédagogie de l'enseignement supérieur –, seront également sollicitées, en visant la consolidation des échanges déjà engagés, à travers la réalisation de missions d'études, et la réactivation d'une université d'été commune en pédagogie universitaire et numérique.

La ComUE d'Aquitaine, en lien avec L'observatoire régional des parcours étudiants en Aquitaine (ORPEA), pourrait réaliser une enquête sur l'impact des transformations pédagogiques et des espaces physiques d'apprentissage sur l'étudiant (attractivité, décrochage, valeur ajoutée perçue,...).

Modalités de transfert à d'autres acteurs, d'autres cibles, d'autres contextes (méthodes, processus, outils, résultats) [20 lignes maximum]

1. Constituer une « Maison pédagogique » au niveau d'une ComUE, telle que proposée par le référentiel du Conseil Nationale du Numérique, facilitant le partage des pratiques entre enseignants, chercheurs et personnels de soutien à la pédagogie sur le territoire Aquitain
2. Réaliser une cartographie des réalisations du site permettant d'appréhender visuellement l'objet et l'impact de ces réalisations
3. Rédiger un vade-mecum pour faciliter la mise en œuvre de la démarche dans les établissements et élaborer une boîte à outils pour les ingénieurs/conseillers pédagogiques ;
4. Permettre l'identification d'interlocuteurs et d'experts dans les domaines abordés (espaces physiques d'apprentissages, approche-programme...);
5. Augmenter la culture de coopération, déjà bien présente sur le site, pour permettre le transfert efficace d'un projet achevé d'un établissement à l'autre.
6. Valoriser les emplois de site pour offrir à la communauté des compétences non accessibles à l'échelle de chaque établissement (multilinguisme, accessibilité, etc.).
7. Disposer, à travers le Conseil de la FP, d'une vision large des différentes pratiques des établissements.
8. S'appuyer sur l'Usine Numérique pour le développement d'outils numériques.
9. S'appuyer sur une veille permanente des innovations qui se développent dans l'enseignement supérieur et évaluer leur potentiel d'importation dans les établissements.
10. Proposer des méthodologies pour concevoir et organiser la formation selon une approche-programme et mettre en place une structure d'accompagnement aux établissements et équipes pédagogiques souhaitant engager une approche programme au sein de leur formation.
11. Identifier et formaliser des leviers de transformation pédagogique à l'ère numérique en considérant d'un point de vue systémique l'ensemble des dimensions concernées.

La mise en réseau des SUP et TICE sur le territoire de la Nouvelle Aquitaine par la FP permettra de renforcer et diversifier leurs actions. Les SUP et TICE de par leur rôle de diffuseurs et prescripteurs sont des accompagnateurs de l'adoption de nouvelles pratiques par les enseignants pour le bénéfice final de l'étudiant.

La Fabrique pédagogique aura également pour but de donner plus de visibilités aux actions en les valorisant et en les faisant connaître auprès des décideurs.

La méthode n'est pas un élément anodin car c'est souvent la clé de l'adoption de nouvelles pratiques et de la propagation. De multiples actions à priori accessoires favoriseront la réussite de ce projet car ils démontreront la prise en compte la dimension humaine faisant ainsi de chaque acteur un prescripteur.

Au-delà de la convention institutionnelle, l'engagement des acteurs du réseau de la Fabrique pédagogique sera marqué par une adhésion symbolique (questionnaire sur les attentes et intérêts, livret d'accueil, acceptation de partage d'informations, participation à des plateformes numériques...).

Les acteurs du réseau seront invités à définir collectivement le programme de réflexion sur lequel ils souhaitent se pencher. Des thématiques se dégagent déjà de ce projet de Fabrique pédagogique (approche-programme, espaces d'apprentissage) mais la place sera laissée à l'émergence de nouveaux sujets. Des groupes de réflexion volontaires pourront se constituer.

La Fabrique pédagogique ne correspondant pas à un lieu physique, les rencontres se dérouleront dans plusieurs lieux (mise à disposition de lieux inclus dans la convention). Cette mobilité est une opportunité d'animation et de décloisonnement à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine. L'animation de l'écosystème sera orientée vers la médiation créative y compris dans les formats de rencontre : gamification des échanges et des réunions, inspiration du design d'expérience, dialogue avec les usagers, décloisonnement des acteurs et ouvertures à d'autres secteurs (musées, design, FabLab, coworking, entrepreneuriat,...), logique d'amélioration constante par l'évaluation critique des événements, etc.

Une part non figée mais néanmoins encadrée est nécessaire à la dynamique souhaitée par la Fabrique Pédagogique car elle permettra de faire naître la fertilisation croisée et l'innovation.

Projet comportant plusieurs dossiers

Ce dossier fait partie d'un projet avec plusieurs autres dossiers

Non [N]

Téléchargement de documents

Téléchargez les documents attestant des co-financements obtenus et/ou qui seront obtenus au plus tard le 8 septembre 2016 (format autorisé PDF)

Fabrique-Pedagogique_financement-4ETP-et-APUN.pdf (1152.241KB) financement 4 ETP et APUN -

filecount - Téléchargez les documents attestant des co-financements obtenus et/ou qui seront obtenus au plus tard le 8 septembre 2016 (format autorisé PDF)

1

Téléchargez le courrier de la gouvernance de votre établissement ou structure attestant du portage institutionnel de votre projet (en cas de portage du dossier par plusieurs établissements, merci de télécharger l'ensemble des courriers.) (format autorisé PDF)

Fabrique-Pedagogique_Courrier_ComUE-Aquitaine_financement-3ETP_portage.pdf (437.949KB) portage ComUE d'Aquitaine -

filecount - Téléchargez le courrier de la gouvernance de votre établissement ou structure attestant du portage institutionnel de votre projet (en cas de portage du dossier par plusieurs établissements, merci de télécharger l'ensemble des courriers.) (format autorisé PDF)

1

Téléchargez tous les autres documents susceptibles d'étayer votre candidature. (format autorisé PDF)

Fabrique-Pedagogique_lettres-6-etablissements.pdf (5879.765KB) Lettres de soutien des 6 établissements - Fabrique-Pedagogique_Planning-2016-2018.pdf (49.555KB) Planning 2016-2018 -

filecount - Téléchargez tous les autres documents susceptibles d'étayer votre candidature. (format autorisé PDF)

2